

Alassane Ouattara

Alassane Dramane Ouattara, souvent désigné sous ses initiales « **ADO** », né le 1^{er} janvier 1942 à <u>Dimbokro</u>, est un homme d'État ivoirien. Il est président de la République de <u>Côte d'Ivoire</u> depuis le 6 mai 2011.

Économiste de profession ayant notamment travaillé au FMI, il est le premier Premier ministre de Côte d'Ivoire, de 1990 à 1993, une période pendant laquelle il assainit les finances publiques du pays et relance l'économie au prix d'une politique de rigueur budgétaire. Il est élu en 1999 à la tête du Rassemblement des républicains (RDR), mais ne peut se présenter aux élections présidentielles de 1995 et 2000 à cause du concept d'ivoirité.

Candidat à l'élection présidentielle de 2010, il est élu président de la République avec 54 % des suffrages exprimés selon la Commission électorale indépendante et la quasitotalité de la communauté internationale. Il exerce pleinement ses fonctions de chef d'État après l'arrestation par ses partisans du président sortant, Laurent Gbagbo, qui estimait avoir remporté le scrutin et refusait de quitter le pouvoir.

Après cette grave crise politique, il conduit une politique <u>libérale</u> et <u>interventionniste</u> relançant la croissance économique. Son administration investit notamment dans la réhabilitation d'infrastructures et encourage les investissements dans le pays. Alassane Ouattara est cependant critiqué pour sa gestion de l'armée et de la justice, accusées de perpétrer des exactions contre des proches de son prédécesseur et de se livrer à une « justice des vainqueurs ». La corruption reste par ailleurs importante.

Après avoir été réélu au premier tour de l'<u>élection</u> présidentielle de 2015 avec 84 % des voix, il annonce ne pas vouloir briguer un troisième mandat. Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly est ainsi désigné candidat de la majorité présidentielle à l'<u>élection</u> présidentielle de 2020 mais meurt peu de temps avant celle-ci. Alassane Ouattara revient alors sur sa décision de quitter le pouvoir et l'emporte largement à l'issue d'un scrutin boycotté par l'opposition, réunissant 95 % des suffrages au premier tour.

Alassane Ouattara



Alassane Ouattara en 2017.

Fonctions

Président de la République de Côte d'Ivoire

En fonction depuis le <u>6 mai</u> <u>2011</u> (9 ans, 9 mois et <u>11 jours</u>)

Élection 28 novembre 2010

Réélection 25 octobre 2015 31 octobre 2020

Vice-président Daniel Kablan Duncan

puis vacant

Premier ministre Guillaume Soro

Jeannot Kouadio-

Ahoussou

Daniel Kablan Duncan Amadou Gon Coulibaly Hamed Bakayoko

Laurent Gbagbo

Ministre ivoirien de la Défense

13 mars 2012 - 19 juillet 2017 (5 ans, 4 mois et 6 jours)

Président Lui-même

Prédécesseur

Premier ministre Jeannot Ahoussou-

Sommaire

Origines et vie familiale

Carrière d'économiste

Parcours politique

Premier ministre (1990-1993)

Présidence d'Henri Konan Bédié (1993-1999)

Comité national de Salut public (1999-2000)

Opposant à Laurent Gbagbo (2000-2011)

Élection présidentielle de 2010 et crise

politique

Président de la République (depuis 2011)

Détail des mandats et fonctions

Distinctions

Notes et références

Voir aussi

Articles connexes

Liens externes

Origines et vie familiale

Il est le fils de Dramane Ouattara, enseignant et commerçant prospère, et de Hadja Nabintou Ouattara (née Cissé). Il descend de l'empereur <u>Sékou Oumar Ouattara</u> (1665-1745), premier roi de la dynastie des Ouattara de l'<u>empire Kong</u>, à cheval sur les actuels <u>Mali</u>, <u>Ghana</u>, <u>Burkina Faso</u> et <u>Côte</u> d'Ivoire .

Alassane Ouattara est musulman d'ethnie mandingue³.

Il est père de deux enfants, issus d'un premier mariage avec l'Américaine Barbara Jean Davis : David Dramane Ouattara et Fanta Catherine Ouattara.

En 1985, il rencontre <u>Dominique Nouvian</u>, femme d'affaires qui gère notamment les propriétés immobilières du président <u>Félix Houphouët-Boigny</u> et de son homologue gabonais, <u>Omar Bongo</u>, au sein du groupe Aici. Il l'épouse le 24 août 1991, à la mairie du <u>XVI^e arrondissement de Paris</u>, entouré d'amis de longue date tels que <u>Jean-Christophe Mitterrand</u> et <u>Martin Bouygues</u> <u>4,5,6</u>. De confession chrétienne, Dominique Nouvian a eu deux enfants d'un précédent mariage <u>7,8</u>.

Alassana Ossattana a son fudua andat Táná Divahima Ossattan

Kouadio

Daniel Kablan Duncan

Amadou Gon Coulibaly

Gouvernement Ahoussou-Kouadio

Duncan IV et V
Gon Coulibaly

Prédécesseur Guillaume Soro

Successeur Hamed Bakayoko

Président de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

17 février 2012 - 28 mars 2014

(2 ans, 1 mois et 11 jours)

Prédécesseur Goodluck Jonathan

Successeur John Dramani

Mahama

Président du Rassemblement des

républicains

 $\frac{1^{er}}{août} \frac{1999}{-10} - \frac{10}{septembre} \frac{2017}{-10}$

(18 ans, 1 mois et 9 jours)

Prédécesseur Djéni Kobina

Successeur Henriette Diabaté

Premier ministre de Côte d'Ivoire

7 novembre 1990 - 9 décembre 1993

(3 ans, 1 mois et 2 jours)

Président Félix Houphouët-

Boigny

Henri Konan Bédié

Gouvernement Ouattara

Législature

Coalition PDCI

Prédécesseur Fonction créée

Successeur Daniel Kablan Duncan

8e

Biographie

Nom de naissance Alassane Dramane

Ouattara

Date de naissance 1er janvier 1942

Lieu de naissance Dimbokro, AOF

Nationalité ivoirienne

Parti politique PDCI (jusqu'en 1993)

RDR (depuis 1993) RHDP (depuis 2018)

Conjoint Dominique Nouvian

(depuis 1991)

Alassane Quattara a un nere cauet, Tene Birannia Quattara. Membre influent du RDR, celui-ci est élu maire de <u>Kong</u> en 2013, puis président du conseil régional du <u>Tchologo</u> en 2018. Il est ministre des Affaires présidentielles et s'occupe en particulier des services de renseignement et de la sécurité.

Carrière d'économiste

Inscrit à l'Institut de technologie de Drexel puis à l'<u>université</u> de Pennsylvanie grâce à l'obtention d'une bourse, il obtient en 1967 un master en économie. Entré en tant qu'économiste au Fonds monétaire international (FMI) l'année suivante, il poursuit ses études et obtient un doctorat d'État en <u>sciences</u> économiques en 1972.

Un an plus tard, il intègre la <u>Banque centrale des États de</u> <u>l'Afrique de l'Ouest</u> (BCEAO), dont il est vice-gouverneur de 1983 à 1984. Il retourne ensuite au FMI pour y occuper les

Diplômé deUniversité de Pennsylvanie

Profession <u>Économiste</u>

Religion Islam

Résidence Palais présidentiel,

Abidjan



Premiers ministres de Côte d'Ivoire Présidents de la République de Côte d'Ivoire

fonctions de directeur du département Afrique à partir de <u>novembre</u> <u>1984</u>, après quoi il devient, en octobre 1988, gouverneur de la BCEAO $\frac{10}{}$.

Parcours politique

Premier ministre (1990-1993)

À partir du 18 avril 1990, en tant que président du Comité interministériel de la coordination du programme de stabilisation et de relance économique, il tente de résoudre la crise financière provoquée par la chute des cours des matières premières et par le poids de la dette extérieure.

Le 7 novembre 1990, il est nommé par le président de la République, <u>Félix Houphouët-Boigny</u>, à la fonction de <u>Premier ministre de Côte d'Ivoire</u>, qui a été créée à la suite d'une modification de la Constitution. Quelques jours plus tard, se tiennent les premières élections législatives <u>multipartites</u>, qui sont remportées par le <u>Parti démocratique de Côte d'Ivoire</u> (PDCI), ancien parti unique dont est membre Alassane Ouattara.

À la tête du gouvernement ivoirien, il mène une politique de rigueur budgétaire qui est durement ressentie par la population. Mais le programme de stabilisation et de relance économique mis en œuvre (réduction des dépenses, élargissement de la base taxable, privatisations...) finit par assainir les finances publiques et redonner confiance aux bailleurs de fonds [réf. nécessaire]. En outre, il crée la carte de séjour pour les travailleurs étrangers. Pendant cette période, le chef de l'opposition, Laurent Gbagbo, est condamné à deux ans de prison le 6 mars 1992, puis libéré le 31 juillet suivant.

Félix Houphouët-Boigny étant gravement malade, les convoitises entre ses différents successeurs potentiels se multiplient. Les ambitions d'Alassane Ouattara, qui assure l'essentiel du pouvoir du fait des hospitalisations à l'étranger du président, sont contrecarrées par la modification constitutionnelle de 1990, qui prévoit que le président de l'Assemblée nationale – qui est alors <u>Henri Konan Bédié</u> – assure l'intérim en cas de mort du chef de l'État. Le 7 décembre 1993, Alassane Ouattara prononce à la Radiotélévision ivoirienne une allocution dans laquelle il annonce la mort de Félix Houphouët-Boigny, déclarant que « la Côte d'Ivoire est orpheline ».

Il donne sa démission deux jours plus tard, et le président de la République par intérim, Henri Konan Bédié, nomme alors Daniel Kablan Duncan à la tête du gouvernement.

Présidence d'Henri Konan Bédié (1993-1999)

Après avoir quitté sa fonction de Premier ministre, Alassane Ouattara entame une « traversée du désert » en Côte d'Ivoire. En juillet 1994, il devient directeur général adjoint du <u>Fonds monétaire international</u> (FMI). Premier Africain à occuper une fonction de cette importance au sein de l'institution internationale, il a sous sa responsabilité plus de 80 pays et remplace le directeur général, Michel Camdessus, lorsqu'il est absent.

En décembre 1994, l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire vote une modification du code électoral qui prévoit que nul ne peut être élu président de la République s'il « n'est Ivoirien de naissance, né de père et mère euxmêmes Ivoiriens de naissance », s'il n'a pas résidé de façon continue en Côte d'Ivoire pendant les cinq années qui précèdent le scrutin ou encore s'il a la nationalité d'un autre État Le développement de ce concept d'« <u>ivoirité</u> » vise ainsi à empêcher la candidature d'Alassane Ouattara, dont les opposants affirment que le père est d'origine <u>burkinabé</u> et qui est par ailleurs domicilié à <u>Washington</u> en tant que directeur général adjoint du FMI. Des haines ethniques et des violences politiques éclatent alors en Côte d'Ivoire. Le président Bédié refusant de faire modifier le code électoral, Alassane Ouattara renonce à se présenter et le « Front républicain », alliance entre le <u>Front populaire ivoirien</u> de <u>Laurent Gbagbo</u> et le <u>Rassemblement des républicains de Côte d'Ivoire</u>, qui soutient Alassane Ouattara, décide de boycotter l'élection . Finalement, Henri Konan Bédié remporte largement l'élection présidentielle de 1995.

Alassane Ouattara quitte ses fonctions de directeur général adjoint du FMI le 31 juillet 1999 pour effectuer son retour sur la scène politique ivoirienne. Le lendemain, il est désigné président du <u>Rassemblement des républicains</u> (RDR) narti centriste et libéral fondé par le député <u>Djéni Kobina</u> cinq ans auparavant. Il annonce alors son intention de se présenter à l'<u>élection présidentielle de 2000</u> et estime bénéficier d'une « parfaite éligibilité » en remplissant les conditions requises « en matière de nationalité, de filiation et de résidence ». Mais le pouvoir en place lance contre lui un mandat d'arrêt pour « faux sur l'identité et usage de faux documents administratifs », ce qui le pousse à s'exiler en France entre septembre et décembre 1999.

Comité national de Salut public (1999-2000)

À Noël 1999, une mutinerie éclate à Abidjan. Le général <u>Robert Guéï</u> prend la tête du mouvement, qui se transforme en coup d'État contre Henri Konan Bédié. Le 29 décembre 1999, alors que les prisonniers politiques sont libérés, Alassane Ouattara rentre de son exil. Une commission est formée par les militaires, avec des représentants de tous les partis, pour rédiger une nouvelle Constitution.

Mais les propositions de cette commission en matière de conditions de nationalité pour se présenter à la présidence de la République ne constituent pas un assouplissement par rapport à celles de la I^{re} République : seuls peuvent se présenter les Ivoiriens nés de père et de mère eux-mêmes ivoiriens d'origine. Alassane Ouattara voit alors, tout comme treize autres personnalités politiques, sa candidature à l'élection présidentielle écartée par la Cour suprême, qui estime qu'il est de « nationalité douteuse » au vu de la nouvelle Constitution, adoptée par référendum en juillet $2000^{\frac{14}{1}}$. Cette situation provoque des troubles qui font plusieurs victimes dans le pays, à l'instar du « charnier de Yopougon », dans lequel sont entassés 57 cadavres de partisans supposés de Ouattara $\frac{15}{16}$. Cette découverte intervient peu après une élection contestée qui a porté Laurent Gbagbo à la tête du pays $\frac{1}{16}$.

Opposant à Laurent Gbagbo (2000-2011)

Quelques semaines plus tard, la candidature d'Alassane Ouattara, qui souhaite se présenter aux élections législatives à Kong, est encore rejetée par la Cour suprême, alors qu'elle avait été jugée recevable par la Commission électorale indépendante (CEI). Le RDR organise une manifestation, qui est réprimée, puis boycotte ces élections. À la fin de l'année 2000, Alassane Ouattara se réfugie à nouveau en France. Lors des élections municipales de 2001, le RDR remporte 64 communes contre 59 pour le PDCI et 33 au FPI du

président Gbagbo. Alassane Ouattara revient en Côte d'Ivoire le 30 novembre 2001 pour participer au « Forum pour la réconciliation nationale », organisé par Laurent Gbagbo sous la pression de la <u>communauté</u> <u>internationale</u>. Mais les résolutions prises au Forum, tout comme les recommandations issues de la rencontre organisée le 22 janvier 2002 à <u>Yamoussoukro</u> entre les dirigeants des quatre principaux partis politiques de Côte d'Ivoire , ne seront jamais appliquées.

Le 19 septembre 2002, a lieu une <u>tentative de coup d'État militaire</u> des rebelles du Nord, de manière simultanée à <u>Abidjan</u>, <u>Bouaké</u> et <u>Korhogo</u>. Ce putsch est utilisé comme prétexte par le pouvoir pour se débarrasser d'opposants, tels que l'ancien chef d'État <u>Robert Guéï</u>. Le 20 septembre, Alassane Ouattara manque de peu d'être assassiné : alors que sa propriété, située sur les bords de la <u>lagune Ébrié</u> à <u>Cocody</u>, est incendiée et pillée par des partisans de Laurent Gbagbo, il escalade avec son épouse le mur qui sépare sa résidence de l'ambassade d'Allemagne et s'y réfugie 18,2 . S'estimant menacé à Abidjan, il prend deux mois plus tard le chemin de l'exil vers le <u>Gabon</u> puis vers la France.

Alassane Ouattara signe les accords de paix de <u>Linas-Marcoussis</u> (janvier 2003), d'<u>Accra</u> II (mars 2003) puis III (juillet 2004), afin de mettre un terme à la <u>crise politico-militaire</u>. En avril 2005, une médiation menée par le président sud-africain, <u>Thabo Mbeki</u>, pousse Laurent Gbagbo à accepter la candidature d'Alassane Ouattara à l'élection présidentielle prévue en octobre suivant <u>19</u>. L'élection est néanmoins repoussée, officiellement pour des retards dans les préparatifs. Le 26 janvier 2006, après trois ans d'exil en France, Alassane Ouattara revient en Côte d'Ivoire pour mener campagne en vue du scrutin présidentiel à venir <u>20,21</u>. Le 4 avril 2007, conformément à l'<u>accord de Ouagadougou</u>, qui vise à ramener la paix et à réunifier le pays, le chef des <u>Forces</u> nouvelles, Guillaume Soro, est nommé Premier ministre.

Élection présidentielle de 2010 et crise politique

Après avoir été repoussée à six reprises par Laurent Gbagbo, l'élection présidentielle a finalement lieu à la fin de l'année 2010. Au premier tour, Alassane Ouattara obtient 32,1 % des voix, arrivant derrière le président sortant, Laurent Gbagbo, qui rassemble 38,0 % des suffrages. Entre les deux tours, Alassane Ouattara obtient le soutien d'Henri Konan Bédié, arrivé troisième avec 25,2 %. Alassane Ouattara est investi, trois jours plus tard, candidat du Rassemblement des houphouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP), alliance des quatre principaux partis d'opposition. À l'issue du second tour, les résultats de la Commission électorale indépendante, qui n'est cependant pas habilitée à prononcer les chiffres définitifs, donnent Alassane Ouattara vainqueur avec 54,1 % des voix. Cependant, le Conseil constitutionnel, composé presque exclusivement de partisans de Laurent Gbagbo, proclame le président sortant réélu avec 51,5 % des suffrages, après avoir invalidé les résultats dans sept départements du Nord (soit 13 % des votants) sous prétexte de fraudes 12,22 / 24,25. La quasi-totalité de la communauté internationale appelle dès lors Laurent Gbagbo à quitter le pouvoir 23,24,25.

Alors que Laurent Gbagbo prête serment devant le Conseil constitutionnel le 4 décembre 2010, Alassane Ouattara fait de même le jour même par courrier 26. Ce dernier reconduit Guillaume Soro à la tête du gouvernement tandis que Laurent Gbagbo choisit Gilbert Marie N'gbo Aké. Reclus à l'Hôtel du Golf, Alassane Ouattara refuse dans un premier temps le recours à la force pour faire quitter le pouvoir au président sortant : obtenant le soutien de nombreux États étrangers et d'instances économiques et financières, il assèche les finances de l'État ivoirien, notamment les zones encore contrôlées par son adversaire 27. Début mars 2011, la tension gagne l'ouest du pays. Le 28 mars, une vaste offensive des forces pro-Ouattara, rebaptisées Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), est lancée 8. Les FRCI entrent dans Abidjan sans rencontrer de réelle résistance, l'armée régulière et la gendarmerie se rangeant aux côtés d'Alassane Ouattara. Le 11 avril, Laurent Gbagbo est finalement arrêté dans la résidence présidentielle, avec son épouse, Simone 29.

Président de la République (depuis 2011)

Dans une décision en date du <u>4 mai 2011</u>, le <u>Conseil constitutionnel ivoirien</u> « proclame monsieur Alassane Ouattara président de la République » et « prend acte des décisions prises » par celui-ci³⁰. Deux jours plus tard, le <u>6 mai</u>, il prête serment au palais présidentiel <u>d'Abidjan</u>, en présence notamment des membres du gouvernement, des diplomates, des responsables militaires, des chefs de partis politiques <u>31</u>, <u>32</u>. Sa <u>cérémonie d'investiture</u> se déroule en présence de chefs d'État étrangers le <u>21 mai</u> à <u>Yamoussoukro</u> <u>33</u>.

Le quatrième gouvernement Guillaume Soro est formé le 1^{er} juin 2011. Il comprend 36 ministres, dont quatorze membres du RDR, huit membres du PDCI et cinq représentants des Forces nouvelles, les autres ministres étant issus de la société civile et de petits partis. Le FPI, dont le comité central souhaitait notamment la libération de Laurent Gbagbo, ne participe pas à ce gouvernement 34. Le 9 août suivant, le président Ouattara demande aux ministres de signer une « charte d'éthique » pour lutter contre la corruption et le népotisme 35.

À l'issue des <u>élections législatives de décembre 2011</u>, boycottées par le <u>Front populaire</u>, le <u>RDR</u> obtient la majorité absolue des sièges à l'<u>Assemblée</u> nationale <u>36</u>.



Alassane Ouattara avec le maire de Paris, <u>Bertrand</u> Delanoë, en 2012.

Processus de réconciliation

À son arrivée à la présidence, Alassane Ouattara affiche sa volonté de rétablir la sécurité et réconcilier les Ivoiriens, divisés par plusieurs mois d'une crise ayant provoqué quelque 3 000 morts 37,38,39. Le jour même de l'arrestation de Laurent Gbagbo, il prononce une allocution dans laquelle il annonce sa volonté de créer une « commission vérité et réconciliation qui fera la lumière sur tous les massacres, crimes et autres violations des droits de l'homme », et appelle « à s'abstenir de toute acte de représailles et de violences » Deux jours plus tard, il affirme avoir pris contact avec le procureur de la Cour pénale internationale, Luis Moreno Ocampo, pour engager des investigations sur les massacres commis 41.

Le 20 juillet 2011, Alassane Ouattara signe un décret créant une commission nationale d'enquête (« Commission dialogue, vérité et réconciliation ») sur les violences postélectorales de 2010-2011. Cette commission, qui disposera de six mois pour transmettre ses conclusions et recommandations, doit mener des enquêtes « non judiciaires » pour aider à comprendre « comment et pourquoi des violations aussi graves et massives » des droits de l'homme ont pu être commises. Présidée par l'ancien Premier ministre <u>Charles Konan Banny</u>, la commission d'enquête devra travailler « en parfaite synergie avec toutes les organisations nationales et internationales de défense des droits de l'homme » <u>42</u>. Mais rapidement, la commission piétine et souffre d'un déficit de consultation des citoyens dans la prise des décisions. Elle déplore une société profondément divisée, et se révèle impuissante par rapport aux violences armées qui interviennent encore régulièrement en Côte d'Ivoire <u>43</u>.

Le site d'actualité français <u>Mediapart</u> cite des sources diplomatiques selon lesquelles, sous sa présidence, la justice serait manipulée de façon à « neutraliser » ses adversaires politiques. La <u>Commission électorale indépendante</u> fait l'objet de critiques : en 2016, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples considère que celle-ci n'est ni impartiale, ni indépendante au sens de la <u>Charte africaine des droits de l'homme et des peuples 44</u>. Dans un rapport confidentiel rendu public par la presse, des ambassadeurs européens évoquent des autorités qui se « montrent hermétiques aux critiques internes ou externes, et semblent désireuses de ne laisser aucun lieu de pouvoir leur échapper », et un pouvoir « trop faible politiquement pour accepter le jeu démocratique » 44. En 2018, Alassane Ouattara annonce une recomposition de la Commission électorale

indépendante 45, 40.

Le 31 décembre 2015, Alassane Ouattara gracie 3 100 détenus de la crise postélectorale 47. À la veille de la fête nationale du 7 août 2018, il procède, dans un souci de « réconciliation nationale », à l'amnistie de 800 personnes poursuivies ou condamnées après la crise de 2011, dont Simone Gbagbo et deux anciens ministres du régime Gbagbo La majorité de ces détenus étaient jusque-là considérés comme des prisonniers politiques par l'opposition et des organisations de défense des droits de l'homme 44.

Armée et défense

Les premières décisions prises par le gouvernement, destinées à réformer les forces de sécurité intérieure, ont été la dissolution de plusieurs unités spéciales (compagnie républicaine de sécurité, brigade anti-émeute et détachement mobile d'intervention rapide) impliquées dans des violences et crimes lors de la <u>crise ivoirienne</u> de 2010-2011 et auparavant. Le <u>centre de commandement des opérations de sécurité</u>, dont les unités étaient assimilés aux « <u>escadrons de la mort</u> », est également dissout 48

Après l'accord de défense signé en <u>janvier</u> <u>2012</u> avec la France, Alassane Ouattara fusionne les différentes factions armées et les éléments ralliés de l'ancien régime au sein de l'<u>armée ivoirienne</u> régulière et lance un programme de formation des militaires ivoiriens par des formateurs français <u>49</u>, ce qui suscite une polémique sur l'intégration de soldats « instables » ou ayant commis des crimes ou des pillages dans les précédents conflits <u>50</u>. Ceci met fin à une décennie de crise et de division politique du pays entre nord et sud.

À partir d'<u>août</u> <u>2012</u>, alors que la sécurité du pays s'était sensiblement améliorée, plusieurs attaques ciblant l'armée ivoirienne et certains groupes de populations sont perpétrées, tandis que de nombreuses évasions se produisent. La réforme et la professionnalisation de l'armée prenant du retard (quand bien même il s'agit d'une priorité pour Alassane Ouattara), le <u>ministère des Affaires étrangères français</u> et les <u>Nations unies</u> demandent plus fermement d'entreprendre des actions concrètes afin d'écarter les éléments perturbateurs dans l'armée et d'accélérer le processus de réconciliation, en panne. En effet, la nouvelle armée ivoirienne est constituée principalement d'hommes issus du nord de la Côte d'Ivoire, tandis que de nombreux gradés de l'ancienne armée du Sud, parfois mieux formés pour gérer des brigades et des unités, ont été mis à l'écart lors de la purge accompagnant la fusion des forces du Nord et du Sud <u>52</u>.

Pour lutter contre les barrages illégaux et le racket au sein de l'armée et des forces de l'ordre, une unité de lutte contre le racket a été mise en place à la fin de l'année $2011^{\frac{53}{-}}$. Cela s'est traduit par la condamnation de policiers et de gendarmes véreux par un tribunal militaire $\frac{54}{-}$.

Le 4 janvier 2016, une loi de programmation militaire est votée par l'Assemblée nationale ivoirienne $\frac{55}{5}$, dotée d'un budget de plus de 2 000 milliards de francs CFA (3,8 milliards d'euros) d'ici à $2020^{\frac{56}{5}}$. Ce programme de réformes s'étend de 2016 à 2020, et vise à améliorer les conditions de vie et de travail dans les casernes, ainsi qu'à bâtir une armée de métier plus professionnelle et efficace $\frac{57}{5}$. L'application de cette loi prévoit entre autres une réduction des effectifs de l'armée de 4 000 hommes d'ici 2020, ainsi que l'instauration d'une prime de départ à la retraite comprise entre 3 et 20 millions de francs CFA $\frac{57}{5}$.

Politique de sécurité

Malgré la formation de nouveaux cadres et le renforcement des effectifs de la <u>police nationale</u>, de la <u>gendarmerie</u> et des FRCI, ceux-ci continuent d'être régulièrement la cible d'attaques armées violentes. Les installations stratégiques sont également visées : en <u>octobre 2012</u>, la centrale thermique d'Azito, située à <u>Abidjan</u> et fournissant la majeure partie de l'électricité du pays, est attaquée par deux fois, endommageant les machines de la centrale et la poussant à réduire temporairement son activité.

Le 17 août 2012. Mamadou Koulibaly estime que près de 100 000 hommes circulent avec des armes et

commettent des exactions afin de vivre et subvenir à leurs besoins, sans aucune tendance pro-Gbagbo ou pro-Ouattara. Il remarque également que les miliciens de l'ancien président <u>Laurent Gbagbo</u> et des <u>Jeunes patriotes</u> n'ont pas été désarmés et n'ont pas été pris en charge par les services de réintégration de l'État. De l'autre côté, des hommes s'étant battus aux côtés des forces d'Alassane Ouattara sont frustrés de n'avoir finalement rien reçu en échange de leur combat et circulent toujours armés $\frac{60}{2}$. Cette frustration est partagée par de nombreux Ivoiriens apeurés ou anxieux par rapport à la mauvaise gestion de l'ensemble des forces de l'ordre et le retour d'un climat de forte insécurité dans le pays $\frac{61}{2}$.

Le <u>6</u> <u>octobre 2012</u>, un rapport intermédiaire confidentiel de 26 pages, rédigé par cinq experts des <u>Nations unies</u> sur la Côte d'Ivoire, met en lumière un complot visant à renverser Alassane Ouattara. Le rapport souligne que ce complot repose sur un réseau de groupes armés situés au <u>Ghana</u> et au <u>Libéria</u>, et sont clairement soutenus politiquement et financièrement par des proches de <u>Laurent Gbagbo</u> et d'anciens dignitaires pro-Gbagbo exilés. De plus, des connexions ont été établies entre ces pro-Gbagbo exilés et la junte <u>militaire</u> malienne ainsi qu'avec le groupe <u>islamiste</u> <u>Ansar Dine</u> . Ces deux entités souhaitent compromettre les efforts au <u>Mali</u> effectués par Alassane Ouattara, également président en exercice de la <u>CEDEAO</u>, quitte à déstabiliser l'Afrique de l'Ouest.

Les violences contre les forces de l'ordre n'ont cessé qu'à partir de <u>novembre</u> $\frac{2012}{64}$. Cependant, le taux de criminalité reste élevé dans les zones urbaines et sur les routes, notamment la nuit $\frac{64}{100}$.

En mai 2017, des militaires se soulèvent et bloquent notamment <u>Bouaké</u>, la deuxième ville du pays. Par cette action les mutins espèrent contraindre Ouattara à payer le solde des primes qui leur avait été précédemment promis, paiement qui aurait été remis en question selon une rumeur $\frac{65}{67}$, $\frac{66}{6}$. En juin, le Premier ministre, <u>Amadou Gon Coulibaly</u>, annonce que le reliquat de prime sera versé fin juin $\frac{67}{6}$, ce qui sera le cas $\frac{68}{6}$.

Gestion des droits de l'homme

Plusieurs anciens chefs de guerre du Nord, désormais intégrés dans l'armée, se trouvent dans le collimateur de plusieurs organisations des droits de l'homme. Ils sont en effet dénoncés pour des arrestations arbitraires, de mauvais traitements, des actes de <u>racket</u> et des exactions, pendant et après la crise postélectorale <u>69</u>. En <u>décembre 2012</u>, des officiers de l'armée ivoirienne dénoncent le manque de discipline et le non-respect de la chaîne de commandement de ces anciens chefs de guerre, tandis que Mamadou Diané, conseiller aux Droits de l'homme auprès d'Alassane Ouattara, affirme que « *les procédures ont été respectées* » et réfute ces accusations <u>70</u>.

À la suite de la publication d'un rapport d'<u>Amnesty International</u>, le <u>23 octobre 2012</u>⁷¹, plusieurs de ces chefs de guerre sont démis de leur fonction et placés à d'autres postes au sein de l'armée <u>72,73</u>. Cependant, l'armée ivoirienne reste régulièrement accusée d'agir de façon non-professionnelle et d'effectuer des règlements de compte. Amnesty International continue de dénoncer les violences commises par l'armée ivoirienne et les chasseurs traditionnels Dozos depuis <u>avril 2011</u>, dans un rapport intitulé « loi des vainqueurs » et rendu public le 25 février 2013⁷⁴. L'ONG accuse également l'administration Ouattara de tolérer ces représailles et répressions contre les personnes présumées pro-Gbagbo, au nom de la sécurité, et souligne l'existence de détentions arbitraires et de traitements inhumains et dégradants⁷⁴. Enfin, l'ONG appelle à briser le cycle des abus et de l'impunité, indiquant que des soutiens d'Alassane Ouattara sont soupçonnés d'avoir commis aussi de graves crimes pendant la <u>crise ivoirienne de 2010-2011</u>, alors qu'aucun d'entre eux n'a été inquiété par la justice ivoirienne, pas plus que les militaires accusés d'avoir commis des exactions après les vagues d'attaques armées de 2012^{74,75,76}. Cependant, en juillet 2015, huit militaires pro-Ouattara sont inculpés par la justice ivoirienne.

Réformes économiques et agraires

pendant la crise, la croissance a chuté à - 8 %, les exportations de cacao ont été stoppées), il propose notamment un plan d'urgence de 45 milliards de francs $CFA^{\frac{78}{1}}$.

À partir de janvier 2012, est lancée la réforme de la filière café-cacao (surnommée « réforme Ouattara » par les médias), qui représente à ce moment près de 40 % des exportations et 10 % du PIB du pays. L'objectif est de relancer l'économie agricole en augmentant la production et le rendement des plantations. Le Conseil du café-cacao conduisant la réforme souhaite encourager l'utilisation de semences sélectionnées et de produits phytosanitaires homologués, lutter contre les maladies affectant les plantations tels que le *Swollen shoot*, faciliter l'accessibilité et la disponibilité des engrais et inciter les producteurs à cultiver le cacao plutôt que d'autres plantes. Enfin, une police de contrôle doit être mise en place pour prévenir le non-respect des itinéraires techniques de la récolte cacaoyère affectant la qualité du



Alassane Ouattara en 2017.

produit ⁷⁹. La réforme se heurte cependant à l'inquiétude et au scepticisme des producteurs, qui font face à une forte concurrence avec le <u>Ghana</u> et sont dépendants du cours du cacao ⁸⁰. La réforme permit tout de même d'atteindre le point d'achèvement de l'<u>initiative PPTE</u> et d'alléger sensiblement la <u>dette extérieure</u> de l'État ivoirien ⁸¹.

Il annonce en octobre 2020 une augmentation de 21 % du prix du cacao payé aux planteurs, en accord avec le Ghana, également grand producteur de cacao $\frac{82}{}$.

D'autres pans de l'agriculture ivoirienne font aussi l'objet de réformes importantes, conduites par le ministre de l'Agriculture <u>Mamadou Sangafowa</u>. Ces réformes visent à accroître la professionnalisation et de la représentativité du secteur, à assainir le mouvement des coopératives agricoles, à créer une interprofession par la filière, et à une refonte de la <u>Chambre d'agriculture</u>. Le gouvernement applique également de façon plus stricte le <u>code foncier rural</u> pour lutter contre les conflits fonciers, cause de nombreux affrontements mortels dans les campagnes. L'ensemble doit permettre de renforcer le cadre institutionnel, maîtriser les coûts et encourager l'investissement agricole. L'État investit 1 000 milliards de francs CFA répartis sur cinq ans pour moderniser l'outil de production et relancer le secteur.

En 2013, de nouveaux plans (tels que le PRICI) sont mis en œuvre pour poursuivre la réhabilitation de l'ensemble des infrastructures publiques à travers le pays, et de renforcer sensiblement le secteur agricole dans le but d'augmenter le revenu des paysans et de stimuler la croissance intérieure du pays. L'objectif à l'horizon 2015 est de restaurer une <u>classe moyenne</u> ivoirienne affaiblie par les précédents troubles politiques, et de réduire le <u>taux de pauvreté</u>, de plus de 50 % aujourd'hui à 25 % de la population de le pauvreté. Selon <u>Mediapart</u>, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté a augmenté entre 2011 et 2016 de la population Le taux de pauvreté est cependant passé de 51 % en 2011 à 46 % en 2015 puis à 37,2% en 2018 de la revenu national brut par habitant a augmenté de 36 % sur la même période de la population de revenu national brut par habitant a augmenté de 36 % sur la même période de la revenu pour poursuivre la réhabilitation de l'ensemble de renforcer sensiblement le secteur agricole dans le visit de pays. L'objectif à l'horizon 2015 est de restaurer une <u>classe moyenne</u> ivoirienne affaiblie par les précédents troubles politiques, et de réduire le taux de pauvreté, de plus de 50 % aujourd'hui à 25 % de la population de l'ensemble politiques, et de réduire le taux de pauvreté est cependant passé de 51 % en 2011 à 46 % en 2015 puis à 37,2% en 2018 de l'ensemble de l'ensemble de l'ensemble de l'ensemble de l'ensemble de la réduire le revenu national brut par habitant a augmenté de 36 % sur la même période de l'ensemble de l'ensem

Réhabilitation des infrastructures

Les infrastructures, telles que les routes et la majorité des bâtiments publics, n'étaient plus entretenues depuis la fin des <u>années 1990</u> et apparaissent, au début du mandat d'Alassane Ouattara, souvent sérieusement dégradées, voire insalubres.

En 2010, 80 % du réseau routier a plus de 15 ans et se trouve en très mauvais état 90 . Une de ses promesses électorales étant de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent, il met en œuvre dès la fin de l'année 2011 un programme de développement et de renforcement des infrastructures routières. Ce programme a permis un investissement de



Le bâtiment de la présidence de l'<u>université Félix Houphouët-Boigny</u>, remise à neuf en 2012.

52 milliards de francs CFA en 2012, pour la réfection d'un tiers du réseau routier ivoirien et la construction de nouveaux ponts $\frac{91}{2}$, et doit permettre des investissements plus importants encore en $2013\frac{92}{2}$.

Le 19 avril 2012, les universités publiques ivoiriennes sont fermées sur ordre du gouvernement, en raison de leur état de délabrement très avancé et de leur insalubrité. Le ministre de l'Enseignement supérieur <u>Cissé Bacongo</u>, avec le gouvernement ivoirien, investit 110 milliards de francs CFA (152 millions d'euros) pour réhabiliter les universités. Les villages précaires, qui avaient grandi dans l'enceinte de certains campus, ont été rasés 4, tandis que les installations ont été entièrement remises à neuf, permettant par la même occasion d'augmenter les capacités d'accueil des universités. Les universités ont officiellement rouvert le 3 septembre 2012 lors de cérémonies officielles, après avoir été renommées des noms de personnalités ivoiriennes, dont celui du président en exercice $\frac{96,97}{2}$.

Lutte contre la traite d'enfants

Depuis le premier semestre 2012, le gouvernement et le nouveau Comité national de surveillance, présidé par <u>Dominique Ouattara</u>, ont intensifié la lutte contre la <u>traite</u> et le <u>travail des enfants</u>. La création de nouvelles structures et l'application de mesures concrètes, particulièrement dans la cacao-culture où le phénomène sévit, ont permis à la Côte d'Ivoire de remonter à la catégorie 2 dans le classement sur la traite des enfants établi par le <u>Département d'État américain</u> et évite au pays d'être éligible au blocage d'aides financières ou humanitaires. Le rapport établit en revanche que des efforts sont encore à fournir afin d'accroître la traque et la répression des délits de travail forcé des enfants et des réseaux d'exploitation de femmes et d'hommes

Lutte contre la corruption

Le gouvernement fait face à une <u>corruption</u> endémique et à un système judiciaire défaillant. Une affaire marquante du début de mandat est l'<u>affaire des déchets toxiques</u> déversés à <u>Abidjan</u>, ayant causé la mort de 17 personnes et intoxiqué plusieurs milliers d'autres en <u>2006</u>: celle-ci contraint Alassane Ouattara à limoger le ministre de l'Intégration africaine, Adama Bictogo, impliqué dans le scandale. Plus de 4,65 milliards de francs CFA (7 millions d'euros) destinés à l'indemnisation des victimes ont été détournés <u>99</u>. De plus, bon nombre de personnes s'inscrivent en tant que victimes d'intoxications alors qu'il n'en est rien, dans le but de toucher « de l'argent cadeau », tandis que bon nombre de victimes avérées attendent leur indemnisation <u>100</u>.



Une affiche de campagne gouvernementale anti-corruption dans l'ouest ivoirien.

Le 2 août 2012, Alassane Ouattara limoge un autre <u>haut fonctionnaire</u> ivoirien, Adama Meïté, directeur des finances et du <u>patrimoine</u> au <u>ministère de l'Enseignement supérieur</u>, et ordonne une enquête sur un contrat litigieux conclu pour la réhabilitation des universités publiques. Le <u>premier ministre Jeannot Ahoussou-Kouadio</u> diligente également une enquête sur les conditions d'attribution de ce marché public <u>101</u>.

Le 17 octobre 2012, le gouvernement Ahoussou-Kouadio rend publique la suspension d'une dizaine de magistrats pour abandon de poste, abus de pouvoir, extorsion de fonds et corruption $\frac{102}{10}$. Cette annonce a suscité la satisfaction d'une association de défense des victimes de l'affaire du Probo Koala, mentionnant que certains des magistrats suspendus sont impliqués dans le détournement de fonds destinés à indemniser des victimes de cette affaire $\frac{103}{100}$. Cette annonce a cependant suscité l'indignation de trois syndicats de magistrats ivoiriens, de par la transgression de l'article 39 de la loi 94-498 du $\frac{6}{100}$ septembre $\frac{1994}{1000}$ édictant que « la décision de suspension provisoire est prise dans l'intérêt du service et qu'elle ne peut être rendue publique » $\frac{104}{1000}$. Si ces

syndicats cautionnent la suspension de magistrats vereux, ils craignent que cela ne jette le discredit sur l'ensemble de la profession de magistrat en Côte d'Ivoire, déjà gangrénée par la corruption-

En dépit des actions entreprises, de brigades mises en place et de procès de militaires véreux, la corruption reste omniprésente sur l'ensemble du territoire et dans de nombreux domaines. Le racket opéré par les forces de l'ordre reste, à l'image de la situation du pays, très fréquente 105.

De plus, l'armée est accusée par les Nations unies de se livrer à la contrebande de plusieurs ressources du pays. La contrebande de cacao (153 000 tonnes sur un total de 1,47 million de tonnes) génère un manque à gagner de plus de 200 milliards de francs CFA (305 millions d'euros), tandis que la contrebande de noix de cajou représentant un tiers de la production nationale génère un manque à gagner de près de 65 milliards de francs CFA (99 millions d'euros). Ce pillage se fait tant par le biais de réseaux politiques et économiques liés aux combattants des ex-Forces nouvelles, que par des partisans de l'ancien président Laurent Gbagbo via le commerce souterrain d'or et de diamants. C'est ainsi que les Nations appellent le gouvernement ivoirien le 28 avril 2013 à « démanteler immédiatement le réseau militaro-économique, combattre tous types d'imposition illégale et renforcer la sécurité intérieure pour éviter le racket, les vols et le pillage de la part de groupes armés illégaux » $\frac{106}{107}$. En réaction, le garde des Sceaux Mamadou Gnénéma Coulibaly demande des preuves afin d'ouvrir des investigations, et demande à faire confiance aux magistrats ivoiriens $\frac{108,109}{100}$. Le rapport souligne en outre que les anciens « com-zones » ont été intégrés dans l'armée régulière « sans que les commandants aient abandonné leurs activités économiques prédatrices sur le mode des <u>seigneurs de la guerre</u>, qu'ils ont aujourd'hui étendues à l'ensemble du territoire ivoirien » $\frac{106}{}$.

En 2018, un rapport confidentiel d'ambassadeurs des pays de l'Union européenne, qui parvient à la presse, évoque notamment un « enrichissement spectaculaire » de la classe dirigeante

Politique internationale

Le début du mandat d'Alassane Ouattara est marqué par plusieurs voyages à l'étranger, dans le but de renforcer les relations entre la Côte d'Ivoire et plusieurs pays développés, et de nouer de nouveaux partenariats économiques. Les relations avec l'Afrique du Sud se sont brièvement refroidies du fait du soutien affiché du président sudanneam, Jacob Zuma, postélectorale 110, 111, 112 Laurent Gbagbo pendant la crise

À partir de juillet 2011, Alassane Ouattara entame plusieurs voyages de diplomatie économique, rencontrant des chefs d'États et de gouvernements, ainsi que des dirigeants d'institutions financières de premier plan. Ceci aboutit à la mise en place d'initiatives et le déblocage de sommes conséquentes destinés à soutenir la reconstruction du pays après la crise post-électorale. L'obtention du point d'achèvement de l'initiative PPTE, lancée en 1996, permet à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international d'alléger sensiblement la dette extérieure ivoirienne de 4,4 milliards de dollars (soit plus de 2,351 milliards de francs CFA) 113,114,115. La Côte d'Ivoire postule enfin à l'éligibilité au processus MCC (Millenium Challenge Corporation), qui permettrait au pays de profiter de 400 à 500 milliards de francs CFA pour financer son développement $\frac{116}{110}$.



Alassane Ouattara et Hillary Clinton en 2012.



Alassane Ouattara et Dilma Rousseff en 2013.

Cette diplomatie économique très active dans plusieurs pays du Nord et du Sud permettent la signature de nombreux contrats avec des

partenaires de plusieurs pays d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie (tels que la construction du pont Henri-Konan-Bédié, l'exploitation de nouveaux gisements de pétrole, la réhabilitation et construction de routes,

d'hôpitaux et de barrages, etc.). Un nouvel accord de défense est signé, permettant à la France de maintenir 300 soldats sur le territoire ivoirien 117, 118, 119. L'achèvement de l'initiative PPTE ouvre la voie à la signature

d'un contrat de désendettement-développement de 2 milliards d'euros (1 312 milliards de francs CFA) avec la France, devrait permettre de soutenir l'<u>économie ivoirienne</u> 113, tandis que des formations par des militaires français sont à nouveau effectués.

D'autres contrats économiques ont également été signés avec d'autres pays, tels que l'extension de la <u>centrale thermique d'Azito</u> (dans la commune de <u>Yopougon</u>), dont le contrat de 300 millions d'euros (196,787 milliards de francs CFA) a été remporté par <u>General Electric</u> et le Sud-Coréen <u>Hyundai</u>, au grand dam d'<u>Alstom</u> . Ce projet, lancé en <u>octobre 2011</u> par le président ivoirien, permettra à la Côte d'Ivoire d'acquérir son indépendance énergétique courant 2013, de mettre fin au délestage très fréquent et de vendre de l'électricité à ses voisins <u>120</u>.

Par la suite, Alassane Ouattara poursuit de nombreux voyages avec plusieurs ministres selon le secteur d'activité, dans le but d'attirer un maximum d'investisseurs étrangers venant de nombreux pays, et de réhabiliter rapidement l'image de la Côte d'Ivoire aux yeux des investisseurs et chefs d'entreprises. Les actions entreprises en ce sens attirent bon nombre d'investisseurs étrangers en mission de prospection $\frac{121,122}{1}$. Certaines firmes étrangères se sont ensuite implantées pour ouvrir des franchises ou des filiales $\frac{123}{1}$.

Il conserve tout au long de sa présidence le soutien des pays membres de l'<u>Union européenne</u>, qui n'émettent pas de critique sur sa politique 44.

Réélection de 2015

Le 25 octobre 2015, il est réélu au premier tour de l'élection présidentielle, avec 83,7 % des suffrages exprimés $\frac{124}{125}$. Il est investi pour un second mandat le 3 novembre suivant $\frac{125}{125}$.

En 2017, des tensions ressurgissent au sein des forces qui avaient aidé Ouattara à prendre le pouvoir en 2011. Pendant des mois, les ex-rebelles du Nord réclament le prix de leur engagement militaire à ses côtés. À la suite de <u>plusieurs mutineries</u>, entre janvier et mai, plus de 8000 d'entre eux, intégrés dans les Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) ont finalement touché une prime de 18 000 euros. Toutefois d'anciennes troupes alliées n'ont pas reçu de récompenses et continuent de se mutiner 126.

Réélection de 2020

Estimant être légalement en mesure de se représenter à l'élection présidentielle d'octobre 2020 après ses deux premiers mandats de cinq ans 127, Alassane Ouattara affirme à plusieurs reprises son intention de ne pas briguer à nouveau la présidence, conditionnant toutefois ce retrait à la non-participation des anciens présidents Laurent Gbagbo et Henri Konan Bédié 128,129. Il déclare ainsi vouloir « transférer le pouvoir à une nouvelle génération », mais uniquement si « ceux de ma génération comprennent que notre temps est passé » 130,131. Le 5 mars 2020, il annonce aux parlementaires du Sénat et de l'Assemblée nationale réunis en Congrès ne pas être candidat à sa réélection 434,135, décision qu'il affirme avoir prise depuis deux ans 133. Sa décision est saluée dans le pays comme à l'étranger 134,135. Huit jours plus tard, en vue de la présidentielle, il désigne Amadou Gon Coulibaly comme candidat du RHDP : celui-ci tente alors de convaincre le président Ouattara de permettre le retour au pays de Laurent Gbagbo avant la présidentielle, après son acquittement par la Cour pénale internationale, mais le chef de l'État refuse une telle possibilité 137.

Dans le même temps, Alassane Ouattara annonce une révision constitutionnelle portant principalement sur le <u>vice-président</u>. Celui-ci, dont la fonction a été instaurée par la Constitution de 2016, succède au président en cas de vacance du pouvoir. Le mandat d'Alassane Ouattara étant en cours au moment de la modification, dont la version initiale prévoyait son élection dans le cadre d'un ticket présidentiel, <u>Daniel Kablan Duncan</u> est exceptionnellement nommé à cette fonction par le président en janvier 2017 Le projet de révision vise notamment à entériner la désignation du vice-président, nommé par le président avec l'accord de l'assemblée.

Surtout, le vice-président terminerait désormais le mandat du président en cas d'empêchement de celuici $\frac{140}{140}$. La nouvelle réforme constitutionnelle est adoptée le 17 mars $\frac{142}{140}$.

La succession organisée par Alassane Ouattara est cependant mise à mal en juillet 2020, avec le décès d'Amadou Gon Coulibaly des suites d'un malaise cardiaque. Cet événement intervient alors que le président s'était mis en froid avec plusieurs autres personnalité du parti au pouvoir afin d'imposer la candidature de son dauphin. Devant le vide laissé par le décès du Premier ministre, une nouvelle candidature de Ouattara est évoquée 143. Le 29 juillet, le RHDP l'invite à briguer un troisième mandat 144.

Alassane Ouattara annonce finalement sa candidature le 6 août, lors de sa prise de parole à la nation avant les festivités des soixante ans de l'indépendance $\frac{145}{}$. Le 22 août 2020, le RHDP investit le chef de l'État sortant comme candidat à l'élection présidentielle $\frac{146}{}$. *Jeune Afrique* affirme alors :

« Le destin d'un homme politique peut basculer au moment d'une décision, d'une action ou d'un discours. Alassane Ouattara aurait pu être le premier chef de l'État ivoirien à mettre son pays sur les rails d'une alternance pacifique. Et on aurait pu analyser sereinement le bilan de ses deux mandats successifs, en prélude à l'élection de son successeur. On aurait alors salué sa décision de se retirer, mis en avant les forces et les faiblesses de son action, les acquis légués à une nation en reconstruction après une décennie de crise politico-militaire, les grands chantiers encore à parachever. À la tête de sa fondation pour le climat et la bonne gouvernance, ADO aurait parcouru les conférences internationales, joué le rôle de sage à l'occasion de médiations continentales. Mais sa décision de briguer un troisième mandat, intervenue après le décès brutal d'Amadou Gon Coulibaly a tout changé 147. »

Le 14 septembre, le Conseil constitutionnel valide quatre candidatures, dont la candidature du président sortant et déclare irrecevables les candidatures de Guillaume Soro et Laurent Gbagbo Le 16 octobre, Henri Konan Bédié et Pascal Affi N'Guessan appellent ensemble au « boycott actif » du « processus électoral », lors d'une conférence de presse Une trentaine de personnes sont mortes depuis le mois d'août à la suite d'affrontements entre les forces de l'ordre et ceux qui contestent la possibilité d'un troisième mandat de Ouattara $\frac{150}{100}$.

Alassane Ouattara est réélu dès le premier tour avec 95,3 % des voix. L'autre candidat resté en lice après le boycott de l'opposition est l'indépendant Kouadio Konan Bertin, qui obtient 2 % des voix. La participation est de 53,9 %. L'opposition conteste les chiffres officiels ainsi que les conditions dans lesquelles s'est tenue l'élection 151,152. Le 11 novembre, Henri Konan Bédié et Alassane Ouattara se rencontrent afin de « rétablir la confiance » entre le pouvoir et l'opposition 153. Le 9 décembre, Henri Konan Bédié annonce la fin du régime de transition proclamé par l'opposition à la suite de l'élection présidentielle 154.

Alassane Ouattara prête serment pour un troisième mandat le 14 décembre 2020. Il annonce dans la foulée la création d'un ministère de la Réconciliation nationale et appelle à la reprise du dialogue avec l'opposition en vue des <u>élections législatives à venir</u> 155.

Détail des mandats et fonctions

- avril 1968 août 1973 : économiste au FMI
- août 1973 février 1975 : chargé de mission au siège de la <u>Banque centrale des États de</u> l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)
- février 1975 décembre 1982 : conseiller spécial du gouverneur et directeur des études de la BCEAO
- janvier 1983 octobre 1984 : vice-gouverneur de la BCEAO
- novembre 1984 octobre 1988 : directeur du département Afrique au FMI
- mai 1987 octobre 1988 : conseiller spécial du directeur général du FMI
- octobre 1988 décembre 1993 : gouverneur de la BCEAO

- OCCUDIO 1000 ACCOMIDIO 1000 . GOAVONICAI ACIA DOLINO
- avril novembre 1990 : président du Comité interministériel de la coordination du programme de stabilisation et de relance économique de la Côte d'Ivoire
- novembre 1990 décembre 1993 : Premier ministre
- depuis décembre 1993 : gouverneur honoraire de la BCEAO
- juillet 1994 juillet 1999 : directeur général adjoint du FMI
- depuis août 1999 : président du Rassemblement des républicains de Côte d'Ivoire (RDR)
- depuis mai 2011 : président de la République de Côte d'Ivoire
- février 2012 mars 2014 : président de la <u>Communauté économique des États de l'Afrique de</u> l'Ouest

Distinctions

- Collier et grand-croix de l'ordre national de Côte d'Ivoire,
- Grand-croix de l'ordre national du Bénin 156
- Grand officier de l'ordre national de Côte d'Ivoire
- Commandeur de l'ordre national du Lion du Sénégal
- Commandeur de l'ordre du Mono du Togo
- Commandeur de l'ordre national du Niger
- Docteur honoris causa de l'université d'Abomey-Calavi 157
- Docteur honoris causa de l'Académie nigériane de défense
- <u>Docteur honoris causa</u> de l'<u>université des femmes Sookmyung (en)</u> (Corée du Sud) 159

Notes et références

- 2. « La métamorphose d'Alassane Ouattara », Le Point, nº 2012, 7 avril 2011, pp. 60-64.
- 3. Chikouna Cissé, « Quand les commerçants dioula faisaient rayonner l'Afrique de l'Ouest », *Le Monde*, 6 juillet 2018 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/07/06/quand-lescommercants-dioula-faisaient-rayonner-l-afrique-de-l-ouest_5327148_3212.html), consulté le 20 août 2018).
- 4. « Quand Paris boudait Ouattara à cause de sa femme française » (http://www.rue89.com/confidentiels/2011/04/06/quand-paris-boudait-ouattara-a-cause-de-sa-femme-française-198714) sur Rue89
- 5. Philippe Bernard, « Entre M. Sarkozy et M. Ouattara, une amitié de 20 ans », <u>Le Monde</u>, 12 avril 2011 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/04/12/entre-m-sarkozy-et -m-ouattara-une-amitie-de-20-ans 1506408 3212.html))
- 6. Philippe Bernard, « Dominique Ouattara, une "première dame" d'influence », <u>Le Monde</u>, 20 mai 2011 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/05/20/dominique-ouattara -une-premiere-dame-d-influence_1524918_3212.html))
- 7. « La revanche des Ouattara » (http://www.leparisien.fr/politique/la-revanche-des-ouattara-17-04 -2011-1411095.php), *Le Parisien*, 17 avril 2011.
- 8. Biographie de la première dame ivoirienne (http://www.presidence.ci/presentation/2/la-premier e-dame)
- 9. Anna Sylvestre-Treiner, « Côte d'Ivoire : « Photocopie », le frère du président, a pris la tête de la région de Tchologo », *Jeune Afrique*, 18 octobre 2018 (lire en ligne (https://www.jeuneafrique.com/mag/644961/politique/cote-divoire-photocopie-le-frere-du-president-a-pris-la-tete-de-la-regio

n-de-tchologo/))

LO. Jean-Marc Balencie et Arnaud de la Grange, *Les Nouveaux Mondes rebelles*, Michalon, 2004, Paris, p. 142.

- L1. « Côte d'Ivoire: le code électoral de l'exclusion » (http://www.liberation.fr/tribune/0101153794-co te-d-ivoire-le-code-electoral-de-l-exclusion), *Libération*, 8 septembre 1995.
- L2. « Alassane Ouattara, du FMI à la présidence ivoirienne » (http://tempsreel.nouvelobs.com/actua lite/monde/20110411.FAP7588/alassane-ouattara-du-fmi-a-la-presidence-ivoirienne.html), nouvelobs interactif, 11 avril 2011.
- L3. « ADO est élu président du RDR, le 1^{er} août 1999 » (http://www.ado.ci/article.php?np=1&ns=59 &na=2618), site officiel d'Alassane Ouattara.
- L4. La constitution ivoirienne vue par 7 juristes français (http://www.abidjantalk.com/forum/viewtopi c.php?t=983)
- L5. <u>Human Rights Watch</u>, 28 août 2001, « Le Nouveau Racisme, La manipulation politique de l'ethnicité en Côte d'Ivoire » (https://www.hrw.org/fr/reports/2001/08/28/le-nouveau-racisme)
- L6. « Rapport : enquête sur le charnier de Yopougon du 26 octobre 2000 » (http://www.fidh.org/Rapport-Enquete-sur-le-charnier-de-Yopougon-du-26) sur le site de la Fédération internationale des liques des droits de l'homme, 22 décembre 2000.
- L7. Le <u>RDR</u> (Alassane Ouattara), le <u>PDCI</u> (Henri Konan Bédié), le <u>FPI</u> (Laurent Gbagbo) et l'UDPCI (Robert Guéï).
- L8. « Gbagbo, la fuite en avant » (http://www.lepoint.fr/monde/gbagbo-la-fuite-en-avant-09-12-2010-1276184 24.php), *Le Point*, 9 décembre 2010.
- L9. « Alassane Ouattara, visage de la crise identitaire en Côte d'Ivoire » (http://www.lepoint.fr/mond e/alassane-ouattara-visage-de-la-crise-identitaire-en-cote-d-ivoire-28-11-2010-1267847_24.ph p), *Le Point*, 28 novembre 2010.
- 20. (en) Opposition « Opposition Leader Returns, Calls for Peace, as UN Mulls Sanctions » (http://a llafrica.com/stories/printable/200601260670.html), allafrica.com, 26 janvier 2006.
- 21. « Si j'étais président... » (http://www.jeuneafrique.com/Article_ARTJA20081214124022_-Guilla ume-Soro-election-presidentielle-Henri-Konan-Bedie-Alassane-Dramane-Ouattara-Si-j-etais-pr esident---.html), *Jeune Afrique*, 14 décembre 2008.
- 22. « La proclamation de la victoire de Laurent Gbagbo conduit le pays dans l'impasse » (http://www.france24.com/fr/20101203-proclamation-victoire-gbagbo-plonge-pays-incertitude-ouattara-pre sidentielle-resultat), France 24, 4 décembre 2010.
- 23. « L'ONU, l'UE, Obama et Sarkozy félicitent Ouattara » (http://www.lefigaro.fr/international/2010/12/03/01003-20101203ARTFIG00516-en-cote-d-ivoire-le-conseil-proclame-gbagbo-vainqueur. php), *Le Figaro*, 4 décembre 2010.
- 24. « Côte d'Ivoire : l'ONU, Obama et Sarkozy appellent Gbagbo à s'incliner » (http://www.leparisie n.fr/international/cote-d-ivoire-l-onu-obama-et-sarkozy-appellent-gbagbo-a-s-incliner-03-12-201 0-1176513.php), *Le Parisien*, 3 décembre 2010.
- 25. « Le "non" de Gbagbo à la communauté internationale » (http://lci.tf1.fr/monde/afrique/2010-12/le-non-de-gbagbo-a-la-communaute-internationale-6190429.html), TF1-LCI, 18 décembre 2010.
- 26. « Côte d'Ivoire : Gbagbo prête serment...Ouattara aussi » (http://www.leparisien.fr/international/c ote-d-ivoire-gbagbo-prete-serment-ouattara-aussi-04-12-2010-1177878.php), *Le Parisien*, 4 décembre 2010.
- 27. « Gbagbo en difficultés financières, l'économie ivoirienne est affectée » (http://www.rnw.nl/afriqu e/bulletin/gbagbo-en-difficultes-financieres-leconomie-ivoirienne-est-affectee), Radio Nederland Wereldomroep, 5 février 2011.
- 28. En quelques jours, celles-ci prennent le contrôle de la capitale politique, <u>Yamoussoukro</u>, et du stratégique port de San-Pedro, puis se dirigent vers Abidjan. Cf. « Côte d'Ivoire: Alassane Ouattara conquiert Yamoussoukro et San Pedro » (https://www.rtbf.be/info/monde/detail_cote-d-ivoire-alassane-ouattara-conquiert-vamoussoukro-et-san-pedro?id=5867553). RTBF. 31 mars

- 29. « Laurent Gbagbo est à Korhogo » (http://www.europe1.fr/International/Laurent-Gbagbo-est-a-K orhogo-E1-498569/), Europe 1, 13 avril 2011.
- 30. « Voici la décision qui déclara Ouattara Président élu » (http://www.lepatriote.net/lire/2d84eb6c-752d-41d6-91f3-7496aa2338ae.aspx), *Le Patriote*, 6 mai 2011.
- 31. « Ouattara a prêté serment, l'audition de Gbagbo reportée » (http://www.rfi.fr/afrique/20110506-c ote-ivoire-alassane-ouattara-prete-serment-audition-gbagbo-reportee), RFI, 6 mai 2011.
- 32. « Alassane Ouattara aux membres du Conseil constitutionnel : "Cette décision vous réconcilie avec votre serment et votre conscience" » (http://news.abidjan.net/h/398436.html), abdijan.net, 7 mai 2011.
- 33. « Ouattara solennellement investi président de la Côte d'Ivoire » (https://www.lemonde.fr/afriqu e/article/2011/05/21/ouattara-solennellement-investi-president-de-la-cote-d-ivoire_1525626_32 12.html#ens id=1476585), *Le Monde*, 21 mai 2011.
- 34. « En Côte d'Ivoire, le nouveau gouvernement connu » (http://www.rfi.fr/afrique/20110602-cote-iv oire-le-nouveau-gouvernement-connu), site de Radio France internationale, 2 juin 2011.
- 35. <u>« Le gouvernement ivoirien va adopter une charte d'éthique » (https://www.ouest-france.fr/ofder nmin_-Le-gouvernement-ivoirien-va-adopter-une-charte-d-ethique_6346-1902699-fils-tous_filD MA.Htm), Ouest-France, 9 août 2011.</u>
- 36. « Législatives en Côte d'Ivoire: le parti du président Ouattara obtient la majorité à l'Assemblée nationale » (http://www.rfi.fr/afrique/20111216-cote-ivoire-le-parti-president-ouattara-obtient-majorite-assemblee-nationale), Radio France internationale, 16 décembre 2011.
- 37. « Côte d'Ivoire: réconciliation et sécurité, vaste programme pour Ouattara » (https://www.ladepeche.fr/article/2011/04/11/1057587-Cote-d-Ivoire-reconciliation-et-securite-vaste-programme-pour-Ouattara.html), *La Dépêche du Midi*, 11 avril 2011.
- 38. « Alassane Ouattara réussira-t-il à relever la Côte d'Ivoire ? » (http://www.jeuneafrique.com/Artic le/ARTJAJA2623p010-014.xml0/president-securite-reconciliation-fmialassane-ouattara-reussir a-t-il-a-relever-la-cote-d-ivoire.html), *Jeune Afrique*, 25 avril 2011.
- 39. « "Les Ivoiriens aspirent à la paix " » (http://www.la-croix.com/Actualite/S-informer/Monde/Les-Iv oiriens-aspirent-a-la-paix-_EG__-2011-04-28-595657), *La Croix*, 27 avril 2011.
- 40. « Le discours de Ouattara après l'arrestation de Gbagbo » (http://www.liberation.fr/monde/01012 331174-le-discours-de-ouattara-apres-l-arrestation-de-gbagbo), *Libération*, 11 avril 2011.
- 11. « Alassane Ouattara a pris contact avec la Cour pénale internationale » (http://www.rfi.fr/afrique/20110414-alassane-ouattara-pris-contact-cour-penale-internationale), site de Radio France internationale, 14 avril 2011.
- 12. « Côte d'Ivoire : une commission d'enquête pour faire la lumière sur les exactions commises après les élections » (http://www.rfi.fr/afrique/20110721-cote-ivoire-une-commission-enquete-fai re-lumiere-exactions-commises-apres-elections), RFI, 21 juillet 2011.
- 13. Côte d'Ivoire, la difficile réconciliation Slate Afrique (http://www.slateafrique.com/74085/la-cote -divoire-sur-la-voie-difficile-de-la-reconciliation). Consulté le 8 novembre 2012
- 14. Fanny Pigeaud, « Côte d'Ivoire: lâché de toutes parts, le président Ouattara consent à quelques concessions », *Mediapart*, 8 août 2018 (lire en ligne (https://www.mediapart.fr/journal/internation_al/080818/cote-d-ivoire-lache-de-toutes-parts-le-president-ouattara-consent-quelques-concessions?onglet=full), consulté le 11 août 2018)
- 45. RFI, « Côte d'Ivoire : le président Ouattara annonce l'amnistie de Simone Gbagbo » (http://www.rfi.fr/afrique/20180807-cote-ivoire-simone-gbagbo-amnistiee-president-alassane-ouattara), sur rfi.fr, 7 août 2018 (consulté le 7 août 2020).
- 46. <u>« Côte d'Ivoire : Alassane Ouattara amnistie Simone Gbagbo JeuneAfrique.com » (http://www.jeuneafrique.com/612201/societe/cote-divoire-alassane-ouattara-amnistie-simone-gbagbo/), sur *JeuneAfrique.com* (consulté le 7 août 2018)</u>

- 17. AFP, « Côte d'Ivoire : Le président Ouattara gracie 3100 prisonniers », <u>Le Figaro</u>, 31 décembre 2015 (lire en ligne (http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2015/12/31/97001-20151231FI LWWW00201-cote-d-ivoire-le-president-ouattara-gracie-3100-prisonniers.php), consulté le 7 août 2020).
- 18. Réforme de la sécurité intérieure: La Crs, la Bae, le Cecos et le Demir dissous <u>article de Nord-Sud publié dans Abidjan.net le 25 mai 2011 (http://news.abidjan.net/h/399937.html)</u>. Consulté le 31 janvier 2013.
- 19. Formation de militaires ivoiriens/Le nouvel accord de Défense actionné <u>Le Patriote sur</u> Abidjan.net (http://news.abidjan.net/h/425900.html)
- 50. Polémique autour de la formation de cadres FRCI par l'armée française RFI Afrique (http://www.rfi.fr/afrique/20120602-cote-ivoire-frci-armee-francaise-port-bouet-gbagbo-losseni-fofana-cherif-ousmane)
- 51. Réformer l'armée, Les 10 chantiers de Ouattara Slate Afrique (http://www.slateafrique.com/216 5/cote-ivoire-les-10-chantiers-de-ouattara)
- 52. Accélérer la réforme de l'armée, <u>Ouattara sur deux fronts Slate Afrique (http://www.slateafrique.com/93055/vents-contraires-pour-ouattara-cote-d-ivoire)</u>
- 53. Lutte contre le Racket / Tuo Fozié et ses éléments installés, hier <u>article de Soir Info publié sur Abidjan.net le 8 octobre 2011 (http://news.abidjan.net/h/413049.html)</u>. Consulté le 31 janvier 2013.
- 54. 6 policiers et un gendarme condamnés de 4 à 20 mois de prisons pour racket <u>article publié sur Koaci.com le 10 janvier 2013 (http://www.koaci.com/index.php?k=main&koaci=actualite_info&n umero article=79570).</u>
- 55. (en-us) « La loi de programmation militaire 2016-2020 votée La loi de programmation militaire 2016-2020 votée | Assemblée nationale de Côte d'Ivoire | Site officiel » (http://www.assnat.ci/as sembleenationale/?la-loi-de-programmation-militaire-2016-2020-votee), sur www.assnat.ci (consulté le 1^{er} septembre 2017)
- 56. « Global Voices en français Côte d'Ivoire : la nécessaire réforme de l'armée est en marche » (https://fr.globalvoices.org/2017/02/17/206949/), sur Global Voices en français, 17 février 2017 (consulté le 1^{er} septembre 2017)
- 57. « Cote d'Ivoire: Loi de programmation militaire Les enjeux et les objectifs d'une réforme », allAfrica.fr, 27 janvier 2017 (lire en ligne (http://fr.allafrica.com/stories/201701270296.html), consulté le 1^{er} septembre 2017)
- 58. Côte d'Ivoire Ces attaques armées qui visent les forces de l'ordre <u>Soir Info sur Slate Afrique (ht tp://www.slateafrique.com/96855/un-braquage-livoirienne-contre-le-gouvernement)</u>
- 59. Côte d'Ivoire: ces revanchards qui veulent d'une nouvelle guerre <u>Fraternité Matin sur Slate</u> Afrique (http://www.slateafrique.com/97091/guerre-la-cote-divoire-attaques-centrale-azito). Consulté le 8 novembre 2012.
- 50. Mamadou Koulibaly, ancien président de l'Assemblée nationale Mamadou Koulibaly, ancien président de l'Assemblée nationale RFI (http://www.rfi.fr/afrique/20120817-cote-ivoire-mamado u-koulibaly-ancien-president-assemblee-nationale)
- 31. Armée Ivoirienne : un malaise né du recrutement et du DDR Blogue 'La Côte d'Ivoire au jour le jour' (http://eburnietoday.mondoblog.org/2012/08/09/armee-ivoirienne-un-malaise-ne-du-recrute ment-et-du-ddr/)
- 52. L'ONU fait état de liens entre pro-Gbagbo et groupes islamistes <u>Le Monde Afrique (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2012/10/12/l-onu-fait-etat-de-liens-entre-pro-gbagbo-et-groupes-isla mistes 1774490 3212.html). Consulté le 8 novembre 2012</u>
- 33. Côte d'Ivoire : un rapport de l'ONU riche en révélations <u>Radio France International (http://www.rfi.fr/afrique/20121005-cote-ivoire-rapport-onu-riche-revelations)</u>. Consulté le 8 novembre 2012
- 34. (en) Côte d'Ivoire 2012 OSAC Crime and Safety Report (https://www.osac.gov/Pages/ContentR

- 35. « Côte d'Ivoire: Les soldats mécontents défient Ouattara et isolent Bouaké, Abengourou frappé à son tour » (http://koaci.com/m/cote-divoire-soldats-mecontents-defient-ouattara-isolent-bouake -abengourou-frappe-tour-109299-i.html), sur *KOACI*
- 56. Bernard Lugan, Entre effondrement du prix du cacao et mutineries militaires, le « miracle » ivoirien ressemble de plus en plus à un mirage (http://bernardlugan.blogspot.cz/2017/05/entre-e ffondrement-du-prix-du-cacao-et.html), L'Afrique réelle, 15 mai 2017
- 57. « Mutineries en Côte-d'Ivoire: Le reliquat des primes aux soldats sera payé ce mois de juin, assure le PM » (http://www.connectionivoirienne.net/127287/mutineries-en-cote-divoire-le-reliq uat-des-primes-aux-soldats-sera-paye-ce-mois-de-juin-assure-le-pm), sur www.connectionivoirienne.net (consulté le 1^{er} septembre 2017)
- 58. « Côte d'Ivoire : Les mutins passent discrètement à la caisse #Bouaké Le Point Sur », *Le Point Sur*, 3 juillet 2017 (lire en ligne (http://lepointsur.com/cote-divoire-mutins-passent-discrete ment-a-caisse-bouake/), consulté le 1^{er} septembre 2017)
- 39. Ces chefs de guerre qui ont porté Ouattara au pouvoir <u>Slate Afrique (http://www.slateafrique.co</u> m/1575/chefs-de-guerre-qui-ont-porte-ouattara-au-pouvoir). Consulté le 13 janvier 2013.
- 70. Ouattara tarde à réconcilier la Côte d'Ivoire <u>article du Figaro paru le 5 décembre 2012 (http://www.lefigaro.fr/international/2012/12/04/01003-20121204ARTFIG00639-ouattara-tarde-a-reconci lier-la-cote-d-ivoire.php). Consulté le 13 janvier 2013.</u>
- 71. Amnesty International dénonce tortures et détentions arbitraires <u>article publié sur Le Monde.fr</u> le 26 octobre 2012 (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2012/10/26/amnesty-international-den once-tortures-et-detentions-arbitraires-en-cote-d-ivoire_1781961_3212.html). Consulté le 31 janvier 2013.
- 72. Armée ivoirienne: des ex-rebelles nommés chefs adjoints de bataillons <u>article de l'AFP publié</u> <u>le 8 novembre 2012 sur Abidjan.net (http://news.abidjan.net/h/444441.html)</u>. Consulté le 31 janvier 2013.
- 73. Police militaire, Zacharia Koné remercié! <u>article publié sur Koaci.com le 7 novembre 2012 (htt</u> p://koaci.com/articles-78440). Consulté le 31 janvier 2013.
- 74. Représailles et répression s'exercent au nom de la sécurité <u>Amnesty International (http://www.amnesty.fr/Al-en-action/Violences/Justice-internationale/Actualites/La-Cote-d-Ivoire-doit-briser-le-cycle-des-abus-et-de-l-impunite-7936)</u>
- 75. Graves abus de l'armée ivoirienne contre des pro-Gbagbo <u>article du journal Le Monde (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/02/26/graves-abus-de-l-armee-ivoirienne-contre-des-pro-gbagbo 1838779 3212.html) paru le 26 février 2013.</u>
- 76. Amnesty International et la «loi des vainqueurs» en Côte d'Ivoire <u>article de RFI.fr (http://www.rfi.fr/afrique/20130226-amnesty-international-denonce-loi-vainqueurs-cote-ivoire)</u> en date du 27 février 2013.
- 77. « Côte d'Ivoire : huit pro-Ouattara inculpés par la justice ivoirienne France 24 », *France 24*, 8 juillet 2015 (lire en ligne (http://www.france24.com/fr/20150708-cote-d-ivoire-inculpation-pro-o uattara-burundi-resultats-legislatives-brazzaville), consulté le 1^{er} septembre 2017)
- 78. « Côte d'Ivoire: "Le développement économique est un moyen de régler le conflit" » (http://www.lejdd.fr/International/Afrique/Actualite/Cote-d-Ivoire-en-redressant-l-economie-du-pays-Ouattara -pourra-appaiser-les-tensions-interview-298957/), *Le Journal du dimanche*, 13 avril 2011.
- 79. Filière Café-cacao : Lambert Kouassi Konan explique la réforme <u>Le Mandat sur Abidjan.net (ht</u> tp://news.abidjan.net/h/436632.html)
- 30. Dossier/Réforme de la filière café-cacao : Les grosses inquiétudes des producteurs <u>Le Mandat</u> sur Abidjan.net (http://news.abidjan.net/h/428258.html)
- 31. La réforme de la filière café-cacao conditionne l'annulation de la dette <u>consciencejeune.over-blog.com</u> (http://consciencejeune.over-blog.com/article-la-reforme-de-la-filiere-cafe-cacao-conditionne-l-annulation-de-la-dette-87197436.html)

- 32. « Cacao : le front commun de la Côte d'Ivoire et du Ghana permet d'augmenter les revenus des planteurs » (https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/ghana/cacao-le-front-commun-de-la-cote-divoire-et-du-ghana-permet-d-augmenter-les-revenus-des-planteurs_4130567.html), sur *Franceinfo*, 7 octobre 2020 (consulté le 8 octobre 2020)
- 33. Après la filière café-cacao, Plusieurs autres réformes adoptées en 2012 <u>Le Mandat sur</u> Abidjan.net (http://news.abidjan.net/h/427051.html)
- 34. « La Côte d'Ivoire mise sur l'agriculture » (http://www.lefigaro.fr/mon-figaro/2012/12/05/10001-20 121205ARTFIG00797-la-cote-d-ivoire-mise-sur-l-agriculture.php), Le Figaro, 6 décembre 2012.
- 35. APANEWS, « Côte d'Ivoire : le taux de pauvreté devrait s'établir à 35% en 2020 (PM) » (http://a panews.net/pays/cote-divoire/news/cote-divoire-le-taux-de-pauvrete-devrait-setablir-a-35-en-20 20-pm), sur *apanews.net* (consulté le 8 octobre 2020)
- 36. « Le taux de pauvreté en Côte d'Ivoire est passé de 51% en 2011 à 46% en 2015 », *Intellivoire*, 19 septembre 2015 (lire en ligne (https://intellivoire.net/le-taux-de-pauvrete-en-cote-divoire-est-passe-de-51-en-2011-a-46-en-2015/), consulté le 31 août 2018)
- 37. APANEWS, <u>« Côte d'Ivoire : le taux de pauvreté devrait s'établir à 35% en 2020 (PM) » (http://a panews.net/pays/cote-divoire/news/cote-divoire-le-taux-de-pauvrete-devrait-setablir-a-35-en-20 20-pm), sur *apanews.net* (consulté le 13 octobre 2020)</u>
- 38. (en-us) « RNB par habitant, méthode Atlas (\$ US courants) | Data » (https://donnees.banquemo_ndiale.org/indicator/NY.GNP.PCAP.CD?end=2017&locations=Cl&start=2011&view=chart), sur donnees.banquemondiale.org (consulté le 31 août 2018)
- 39. « Le réseau routier comprend environ 68 000 km de routes classées dont 6 500 km de routes bitumées. 80 % du réseau a plus de 15 ans ; nids de poule et chaussées déformées abondent. » diplomatie.gouv.fr (http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/p ays_12191/cote-ivoire_12233/index.html)
- 30. Pays des routes abîmées attend son président <u>Acturoutes (http://www.acturoutes.info/page.ph</u> p?p=5&id=21)
- 31. Après le pont Henri-Konan-Bédié : Deux autres grands chantiers s'ouvrent <u>Le Mandat sur</u> Abidjan.net (http://news.abidjan.net/h/438179.html)
- 32. Réseau routier: Des investissements "encore plus importants" en 2013 (Ouattara) <u>Agence</u> Ivoirienne de Presse sur Abidjan.net (http://news.abidjan.net/h/441541.html)
- 33. Enseignement supérieur / Réhabilitation de l'université de Cocody Le ministre Cissé Bacongo débloque un fonds pour les travaux <u>L'Intelligent d'Abidjan sur Abidjan.net (http://news.abidjan.net/h/404658.html)</u>
- 34. Déguerpissement de Wassa, Blengué, Chu-village / Campus de Cocody : l'assainissement continue Nord-Sud sur Abidjan.net (http://news.abidjan.net/h/405652.html)
- 35. Des universités flambant neuves pour un "départ nouveau" de l'enseignement supérieur Afriscoop.com (http://www.afriscoop.net/journal/spip.php?breve13195)
- 36. Article de description du reportage réalisé par France 24 traitant de la réouverture de l'université FHB (http://www.france24.com/fr/node/4613824)
- 37. L'université de Cocody, à Abidjan, rouvre ses portes <u>Le Monde Afrique (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2012/09/03/l-universite-de-cocody-a-abidjan-rouvre-ses-portes_1755064_3212.html)</u>
- 38. Intensification de la lutte contre le travail des enfants : Les Usa saluent les efforts du gouvernement ivoirien <u>Le nouveau réveil sur Abidjan.net (http://news.abidjan.net/h/436772.ht</u> ml)
- 39. L'affaire des déchets toxiques emporte un ministre de Ouattara <u>Abidjan... sur le pouce Blog Slate Afrique (http://blog.slateafrique.com/abidjan-sur-le-pouce/2012/05/22/laffaire-des-dechets-toxiques-emporte-un-ministre-de-ouattara/)</u>
- 00. Déchets toxiques: Beaucoup d'argent a circulé...et ca continue Abidian... sur le pouce Blog

Slate Afrique (http://blog.slateafrique.com/abidjan-sur-le-pouce/2012/04/13/dechets-toxiques-be aucoup-dargent-a-circule-et-ca-continue/)

- 11. « Université d'Abidjan: un haut responsable limogé après un contrat litigieux » (http://tempsreel. nouvelobs.com/education/20120802.AFP4708/universite-d-abidjan-un-haut-responsable-limog e-apres-un-contrat-litigieux.html), Le Nouvel Observateur, 2 août 2012
- D2. Ouattara peut-il vraiment lutter contre la corruption? <u>Le Pays sur Slate Afrique (http://www.slate afrique.com/97137/magistrats-suspendus-cote-d-ivoire-alassane-ouattara)</u>. Consulté le 8 novembre 2012.
- 3. 8 magistrats suspendus, des victimes de déchets toxiques satisfaites Connexion Ivoirienne (ht tp://www.connectionivoirienne.net/8-magistrats-suspendus-des-victimes-de-dechets-toxiques-s atisfaites/comment-page-1/). Consulté le 8 novembre 2012
-)4. Sanctions annoncées contre certains membres du corps judiciaire, Les magistrats en colère, dénoncent une violation de la loi La dépêche d'Abidjan (http://www.ladepechedabidjan.info/Sa nctions-annoncees-contre-certains-membres-du-corps-judiciaire-Les-magistrats-en-colere-deno ncent-une-violation-de-la a10786.html). Consulté le 8 novembre 2012
-)5. Exclusif: un policier filmé en flagrant délit de racket sur Tiken Jah Fakoly <u>article des</u> Observateurs de France 24 (http://observers.france24.com/fr/content/20130408-exclusif-policier -film-flagrant-delit-racket-tiken-jah-fakoly-cote-ivoire-argent) publié le 8 avril 2013
-)6. Côte d'Ivoire: d'ex chefs de guerre accusés par l'ONU de pillages article de Jeune Afrique (htt p://www.jeuneafrique.com/actu/20130428T104814Z20130428T104812Z/cote-d-ivoire-d-ex-che fs-de-guerre-accuses-par-l-onu-de-pillages.html) publié le 28 avril 2013.
- 17. En Côte d'Ivoire, l'ONU accuse l'armée de piller les ressources article de La Croix (http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/En-Cote-d-Ivoire-I-ONU-accuse-I-armee-de-piller-les-ressources-2013-04-29-954263) publié le 29 avril 2013.
- 38. Justice: M. Gnénéma réaffirme la volonté du gouvernement à lutter contre l'impunité <u>article de</u> Fraternité Matin (http://www.fratmat.info/component/k2/item/1766-justice-le-ministre-gn%C3%A9 n%C3%A9ma-coulibaly-r%C3%A9affirme-la-volont%C3%A9-du-gouvernement-%C3%A0-lutter -contre-l%E2%80%99impunit%C3%A9) publié le 29 avril 2013.
- 19. Le gouvernement ivoirien veut "des preuves" sur les pillages d'ex-rebelles <u>article de l'AFP sur</u> Abidjan.net (http://news.abidjan.net/h/458344.html) publié le 29 avril 2013.
- L0. Les pressions "amicales" de Jacob Zuma sur Laurent Gbagbo <u>Jeune Afrique (http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20110317120759/)</u>
- L1. Tentative avortée de dialogue Zuma demande à Gbagbo de partir <u>Nord-Sud sur Abidjan.net</u> (http://news.abidjan.net/h/394937.html)
- L2. Zuma garde le silence sur la crise ivoirienne <u>Slate Afrique (http://www.slateafrique.com/721/ja</u> cob-zuma-silence-crise-ivoirienne)
- L3. FMI et Banque mondiale viennent de donner leur feu vert à l'allègement de la dette ivoirienne. Le feu vert des institutions multilatérales ouvre aussi la voie à une aide de 2 milliards d'euros avec la France. Les Échos (https://www.lesechos.fr/economie-politique/monde/actu/02021427 27606-cote-d-ivoire-un-bol-d-air-de-4-milliards-de-dollars-338284.php)
- L4. Le FMI et la Banque mondiale annoncent un allègement de plus de 4 milliards de dollars EU de la dette de la Côte d'Ivoire Communiqué du Fonds monétaire international sur imf.org (http://www.imf.org/external/french/np/sec/pr/2012/pr12239f.htm)
- L5. Côte d'Ivoire: un allègement de la dette atteignable d'ici juin 2012 (FMI) <u>Association France</u> Presse sur Abidjan.net (http://news.abidjan.net/h/429127.html)
- L6. http://www.rfi.fr/afrique/20120117-abidjan-hillary-clinton-encourage-le-president-alassane-ouattara)
- L7. Ouattara en France : comme au temps de la Françafrique ? <u>Le Nouvel Observateur (http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20120126.OBS9928/ouattara-en-france-comme-au-temps-de-la-francafrique.html)</u>

- L8. La visite d'Alassane Ouattara en France: entre enjeux économiques, politiques et diplomatiques RFI Afrique (http://www.rfi.fr/afrique/20120126-visite-alassane-ouattara-france-e ntre-enjeux-economiques-politiques-diplomatiques)
- L9. Coopération / Visite du Président Alassane Ouattara en France : Intérêts et enjeux d'un déplacement L'Intelligent d'Abidjan sur Abidjan.net (http://news.abidjan.net/h/423998.html)
- 20. Énergie : montée en puissance de la Côte d'Ivoire pour 2013 <u>Jeune Afrique (http://www.jeunea frique.com/Article/ARTJAJA2655p106-107.xml0/)</u>
- 21. Des investisseurs optent pour la destination Côte d'Ivoire <u>article de l'Infodrome publié le 5</u> juillet 2012 (http://www.linfodrome.com/index.php?option=com_content&view=article&id=3586: des-investisseurs-optent-pour-la-destination-cote-divoire&catid=61:revue-de-presse&Itemid=28 0). Consulté le 31 janvier 2013.
- 22. Offensive ivoirienne auprès des investisseurs américains <u>article de Koaci.com publié le 8</u> janvier 2013 (http://koaci.com/articles-79513). Consulté le 31 janvier 2013.
- 23. La Côte d'Ivoire choisie par une firme pour l'expansion de ses activités <u>article de l'AIP publié</u> le 28 janvier 2013 (http://news.abidjan.net/h/450103.html)
- 24. « Côte d'Ivoire : Ouattara réélu au premier tour » (http://mobile.lemonde.fr/afrique/article/2015/1 0/28/cote-d-ivoire-ouattara-reelu-au-premier-tour_4798088_3212.html), sur *Le Monde.fr* (consulté le 10 novembre 2015)
- 25. « Côte d'Ivoire : Ouattara investi BBC Afrique » (http://www.bbc.com/afrique/region/2015/11/15 1103 ouattara sworn in), sur *BBC Afrique* (consulté le 10 novembre 2015)
- 26. « "Les Jeux de la Francophonie ne cachent pas l'échec de Ouattara en matière de réconciliation nationale" », *Marianne*, 27 juillet 2017 (lire en ligne (https://www.marianne.net/monde/michel-gbagbo-les-jeux-de-la-francophonie-ne-cachent-pas-l-echec-de-ouattara-en-matier e-de#link_time=1501426940))
- 27. « En Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara candidat à sa succession ? Réponse ce mercredi » (https://information.tv5monde.com/afrique/en-cote-d-ivoire-alassane-ouattara-candidat-sa-succession-reponse-ce-mercredi-369021), sur *TV5MONDE*, 28 juillet 2020 (consulté le 29 juillet 2020).
- 28. « La présidentielle fixée au "31 octobre 2020" en Côte d'Ivoire 7info » (https://www.7info.ci/la-presidentielle-fixee-au-31-octobre-2020-en-cote-divoire/), sur 7info, politikafrique, 22 juillet 2019 (consulté le 6 décembre 2019).
- 29. KOACI, « Côte d'Ivoire: Présidentielle de 2020, Ouattara propose le retrait des leaders de sa génération sinon, il rempile KOACI » (https://www.koaci.com/article/2019/11/30/cote-divoire/politique/cote-divoire-presidentielle-de-2020-ouattara-propose-le-retrait-des-leaders-de-sa-genera tion-sinon-il-rempile 137222.html), sur *KOACI* (consulté le 6 décembre 2019).
- 30. <u>« Présidentielle ivoirienne : Alassane Ouattara se dit prêt à «transférer le pouvoir», sauf si... » (h ttps://francais.rt.com/international/68514-presidentielle-ivoirienne-alassane-ouattara-se-dit-pret-transferer-pouvoir), sur *RT en Français* (consulté le 6 décembre 2019).</u>
- 31. « Présidentielle en Côte d'Ivoire: Ouattara sera candidat si Bedié ou Gbagbo le sont » (https://information.tv5monde.com/afrique/presidentielle-en-cote-d-ivoire-ouattara-sera-candidat-si-bedie-ou-gbagbo-le-sont-334817), sur *TV5MONDE*, 30 novembre 2019 (consulté le 6 décembre 2019).
- 32. « Côte d'Ivoire: Ouattara annonce qu'il ne sera pas candidat à la présidentielle d'octobre » (http s://www.lefigaro.fr/international/cote-d-ivoire-ouattara-annonce-qu-il-ne-sera-pas-candidat-a-la-presidentielle-d-octobre-20200305), Reuters et Le Figaro, 5 septembre 2020
- 33. « En Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara très sûrement candidat malgré lui » (https://www.lemond e.fr/afrique/article/2020/07/24/en-cote-d-ivoire-alassane-ouattara-tres-surement-candidat-malgr e-lui_6047128_3212.html), sur *Le Monde.fr*, Le Monde, 24 juillet 2020 (ISSN 1950-6244 (http://worldcat.org/issn/1950-6244&lang=fr), consulté le 24 juillet 2020).

- 34. « Vidéo. « Alassane Ouattara rebat les cartes de la présidentielle ivoirienne » » (https://www.lemonde.fr/afrique/video/2020/03/06/alassane-ouattara-rabat-les-cartes-de-la-presidentielle-ivoirienne_6032033_3212.html), sur *lemonde.fr*, 6 mars 2020 (ISSN 1950-6244 (http://worldcat.org/issn/1950-6244&lang=fr), consulté le 8 mars 2020).
- 35. Viviane Forson, <u>« Côte d'Ivoire : Alassane Ouattara par la grande porte » (https://www.lepoint.fr/afrique/cote-d-ivoire-alassane-ouattara-par-la-grande-porte-06-03-2020-2365996_3826.php), sur *lepoint.fr*, 6 mars 2020 (consulté le 8 mars 2020).</u>
- 36. « Alassane Ouattara choisit Amadou Gon Coulibaly comme successeur en Côte d'Ivoire » (https://www.bbc.com/afrique/region-51870966), sur bbc.com, 13 mars 2020.
- 37. « Pourquoi Laurent Gbagbo n'a pas obtenu son passeport » (https://www.jeuneafrique.com/102 2635/politique/pourquoi-laurent-gbagbo-na-pas-obtenu-son-passeport/), sur *jeuneafrique.com*, jeuneafrique1, 31 juillet 2020 (consulté le 9 août 2020).
- 38. « Daniel Kablan Duncan nommé vice-président de la Côte d'Ivoire », *RFI Afrique*, 10 janvier 2017 (lire en ligne (http://www.rfi.fr/afrique/20170110-daniel-kablan-duncan-nomme-vice-president-cote-ivoire), consulté le 13 janvier 2017).
- 39. « Le vice président Kablan Duncan a prêté serment », *Abidjant.net*, 16 janvier 2017 (lire en ligne (http://news.abidjan.net/h/607915.html), consulté le 16 janvier 2017).
- 40. « Projet de loi portant révision de la constitution » (https://www.connectionivoirienne.net/wp-content/uploads/2020/03/PROJET-DE-LOI-PORTANT-REVISION-DE-LA-CONSTITUTION1.pdf), sur www.connectionivoirienne.net (consulté le 8 mars 2020).
- 11. https://www.facebook.com/RFI, « Côte d'Ivoire: le processus de révision constitutionnelle a commencé » (http://www.rfi.fr/fr/afrique/20200307-c%C3%B4te-d-ivoire-le-processus-r%C3%A9 vision-constitutionnelle-commenc%C3%A9), sur RFI, RFI, 6 mars 2020 (consulté le 8 mars 2020).
- 12. « Côte d'Ivoire : le projet de révision constitutionnelle adopté Le Point » (https://www.lepoint.fr/afrique/cote-d-ivoire-le-projet-de-revision-constitutionnelle-adopte-17-03-2020-2367597_3826. php), sur *Le Point*, lepoint.fr, 17 mars 2020 (consulté le 18 mars 2020).
- 43. « Disparition d'Amadou Coulibaly: quelles conséquences pour la présidentielle ivoirienne? » (h ttps://www.rfi.fr/fr/afrique/20200709-disparition-amadou-gon-coulibaly-quelles-cons%C3%A9qu ences-presidentielle), sur *rfi.fr*, 9 juillet 2020 (consulté le 13 juillet 2020).
- 14. « Pourquoi Alassane Ouattara maintient le suspense malgré les sollicitations du RHDP Jeune Afrique » (https://www.jeuneafrique.com/1022011/politique/pourquoi-alassane-ouattara-maintient-le-suspense-malgre-les-sollicitations-du-rhdp/), sur *JeuneAfrique.com*, jeuneafrique1, 30 juillet 2020 (consulté le 1^{er} août 2020).
- 45. « Côte d'Ivoire : Alassane Ouattara candidat à la présidentielle d'octobre » (https://www.lepoint.f r/afrique/cote-d-ivoire-alassane-ouattara-candidat-a-la-presidentielle-du-31-octobre-06-08-2020 -2386962_3826.php), sur *lepoint.fr*, lepoint.fr, 6 août 2020 (consulté le 6 août 2020).
- 16. « Présidentielle en Côte d'Ivoire: le président Ouattara investi candidat par son parti (officiel) » (https://www.rfi.fr/fr/en-bref/20200822-pr%C3%A9sidentielle-en-c%C3%B4te-d-ivoire-le-pr%C 3%A9sident-ouattara-investi-candidat-son-parti-of), sur *rfi.fr*, 22 août 2020 (consulté le 22 août 2020).
- 48. <u>« Présidentielle ivoirienne: la candidature de Ouattara validée, pas celle de Gbagbo » (https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200914-présidentielle-ivoirienne-la-candidature-ouattara-validée-pas-celle-gbagbo)</u>, sur *RFI*, 14 septembre 2020 (consulté le 28 octobre 2020)
- 49. « Présidentielle en Côte d'Ivoire : ce qu'il faut savoir du boycott actif de l'opposition » (https://www.longint.fr/ofrigue/presidentielle en cote d'ivoire en qu'il faut savoir du boycott actif de l'opposition »

- w.iepoini.ii/aiiique/presidentielle-en-cote-u-ivoire-ce-qu-ii-laut-savoir-uu-boycott-actii-ue-i-oppo sition-16-10-2020-2396680_3826.php), sur *Le Point*, 16 octobre 2020 (consulté le 28 octobre 2020)
- 50. « Violences et boycott de l'opposition : pourquoi la Côte d'Ivoire s'enfonce dans la crise » (http s://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/violences-et-boycott-de-l-opposition-pourquoi-la-cot e-d-ivoire-s-enfonce-dans-la-crise_2137102.html), sur *LExpress.fr*, 23 octobre 2020 (consulté le 28 octobre 2020)
- 51. Décision Nº CI-2020-EP-010/09-11/CC/SG du 9 novembre 2020 portant proclamation des résultats définitifs de l'élection du Président de la République du 31 octobre 2020, Conseil constitutionnel, 9 novembre 2020, 6 p., PDF (lire en ligne (http://www.conseil-constitutionnel.ci/archives-et-decisions/decision-ndeg-ci-2020-ep-01009-11ccsg-du-09-novembre-2020-portant-proclamation)).
- 52. Benjamin Roger, « Annonce de la réélection de Ouattara : entre inquiétudes et prudence, les réactions étrangères », *Jeune Afrique*, 3 novembre 2020 (lire en ligne (https://www.jeuneafrique.com/1068648/politique/annonce-de-la-reelection-de-ouattara-entre-inquietudes-et-prudence-les-reactions-etrangeres/))
- 53. Vincent Duhem, « Côte d'Ivoire : entre Ouattara et Bédié, une rencontre pour « rétablir la confiance » », *Jeune Afrique*, 11 novembre 2020 (lire en ligne (https://www.jeuneafrique.com/10 72866/politique/cote-divoire-entre-ouattara-et-bedie-une-rencontre-pour-retablir-la-confiance/))
- 54. « En Côte d'Ivoire, l'opposant Henri Konan Bédié met fin au régime de "transition" » (https://www.france24.com/fr/afrique/20201209-en-côte-d-ivoire-l-opposant-henri-konan-bédié-met-fin-au-régime-de-transition), sur france24.com, 10 décembre 2020 (consulté le 10 décembre 2020).
- 55. « Alassane Ouattara prête serment et invite l'opposition au dialogue » (https://www.jeuneafriqu e.com/1091179/politique/alassane-ouattara-prete-serment-et-invite-lopposition-au-dialogue/), sur jeuneafrique.com, 14 décembre 2020 (consulté le 15 décembre 2020).
- 56. *Le Patriote*, « Ouattara, Grand-croix : l'ordre national du Bénin » (http://news.abidjan.net/h/4537 62.html), sur *http://news.abidjan.net*, 11 mars 2013 (consulté le 16 mars 2014)
- 57. Université d'Abomey-Calavi, « Visite du président Ivoirien au Bénin: Alassane Ouattara élevé au rang de Docteur Honoris Causa de l'UAC » (http://www.uac.bj/accueil/index.php/fr/archives-2/15-agenda/93-ceremonie-docteur-honoris-causa), sur http://www.uac.bj (consulté le 13 mars 2014)
- 58. « Le Chef de l'Etat a été fait Docteur Honoris CAUSA, en présence du Président Goodluck Jonathan » (http://www.lebanco.net/banconet/bco19432.htm), sur http://www.lebanco.net, 14 septembre 2013 (consulté le 16 mars 2014)
- 59. « Le chef de l'État reçoit le titre de *docteur honoris causa* de l'université féminine de Sookmyung en Corée du Sud » (http://news.abidjan.net/h/512181.html), sur *http://news.abidjan.net*, 8 octobre 2014 (consulté le 9 octobre 2014)

Voir aussi

Notices d'autorité : Fichier d'autorité international virtuel (http://viaf.org/viaf/88188843) · International Standard Name Identifier (http://isni.org/isni/0000000087614865) · Bibliothèque nationale de France (http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb159600010) (données (http://data.bnf.fr/ark:/12148/cb159600010)) · Système universitaire de documentation (http://www.idref.fr/079834418) · Bibliothèque du Congrès (http://id.loc.gov/authorities/n91033460) · Gemeinsame Normdatei (http://d-nb.info/gnd/138128642) · Bibliothèque royale des Pays-Bas (http://data.bibliotheken.nl/id/thes/p31803770X) · WorldCat Id (https://www.worldcat.org/identities/lccn-n91033460) · WorldCat (http://www.worldcat.org/identities/lccn-n91-033460)

Articles connexes

- Politique en Côte d'Ivoire
- Liste des dirigeants actuels des États

Liens externes

- Site officiel (http://www.ado.ci/accueil.php)
- Notices d'autorité :

Sur les autres projets Wikimedia:

Alassane Ouattara (https://commons.wiki media.org/wiki/Category:Alassane_Ouatt ara?uselang=fr), sur Wikimedia Commons

Fichier d'autorité international virtuel (http://viaf.org/viaf/88188843) ·

International Standard Name Identifier (http://isni.org/isni/0000000087614865) •

Bibliothèque nationale de France (http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb159600010)

(données (http://data.bnf.fr/ark:/12148/cb159600010)) •

Système universitaire de documentation (http://www.idref.fr/079834418) •

Bibliothèque du Congrès (http://id.loc.gov/authorities/n91033460) ·

Gemeinsame Normdatei (http://d-nb.info/gnd/138128642) •

Bibliothèque royale des Pays-Bas (http://data.bibliotheken.nl/id/thes/p31803770X) •

WorldCat Id (https://www.worldcat.org/identities/lccn-n91033460)

WorldCat (http://www.worldcat.org/identities/lccn-n91-033460)

Notices dans des dictionnaires ou encyclopédies généralistes : <u>Brockhaus Enzyklopädie</u> (htt ps://brockhaus.de/ecs/enzy/article/ouattara-alassane) • <u>Encyclopædia Britannica</u> (https://www.britannica.com/biography/Alassane-Ouattara) • <u>Encyclopédie Treccani</u> (http://www.treccani.it/enciclopedia/alassane-ouattara) • <u>Munzinger Archiv</u> (https://www.munzinger.de/search/go/document.jsp?id=00000019746) • <u>Store norske leksikon</u> (https://snl.no/Alassane_Ouattara)

Ce document provient de « https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Alassane Ouattara&oldid=179789668 ».

La dernière modification de cette page a été faite le 10 février 2021 à 23:26.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.

Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.